



Conseil économique et social

Distr. limitée
17 novembre 2022
Français
Original: anglais, français et russe

Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

125^e réunion

Genève, 30 novembre 2022

Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire

**Questions relatives au Comité des forêts et de l'industrie forestière :
décisions sur les questions relatives au Comité des forêts
et de l'industrie forestière**

Décisions relatives au Comité des forêts et de l'industrie forestière

Contexte

1. Le Comité des forêts et de l'industrie forestière a tenu sa quatre-vingtième session du 2 au 4 novembre 2022. Le rapport de la session figure dans le document ECE/TIM/2022/2.
2. Lors de sa quatre-vingtième session, le Comité a adopté le programme de travail 2023 du sous-programme sur les forêts et de l'industrie forestière, tel qu'il figure dans le document ECE/TIM/2022/6.
3. Le Comité a également décidé de demander le renouvellement du mandat du Groupe de travail conjoint sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), tel qu'il figure dans le document ECE/TIM/2022/2.

Projet de décision

4. Le Comité exécutif approuve :
 - a) Le programme de travail du sous-programme sur les forêts et de l'industrie forestière, tel qu'il figure dans le document ECE/TIM/2022/6 ;
 - b) Le renouvellement du mandat du Groupe de travail conjoint CEE/FAO sur les statistiques, l'économie et la gestion forestières, tel qu'il figure dans le document ECE/TIM/2022/2, pour la période 2022–2026.

